

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE
SERVICE DES MARCHES

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS
AND CIVIC EDUCATION
SECRETARIAT GENERAL
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET,
EQUIPMENT AND MAINTENANCE
SERVICE OF CONTRACTS

000856

22 AOUT 2022

PORTANT

ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 01 JUILLET 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU NOUVEAU BATIMENT SIEGE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE (MINJEC), EN PROCEDURE D'URGENCE

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

- Vu la Constitution ;
 Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
 Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
 Vu La loi N°2021/018 du 17 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
 Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
 Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu la circulaire N°0242/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2022.

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 005/AONO/MINJEC/CIPM/2022 du 01 juillet 2022 pour la fourniture du mobilier et matériel de bureau au nouveau bâtiment siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education civique (MINJEC), en procédure d'urgence ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

DECIDE :

Article 1^{er} L'entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert sus visé :

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE	MONTANT TTC (EN FCFA)	LIEU D'EXECUTION	DELAI D'EXECUTION
SOCIETE CONFORT HOUSE SARL; Tél : 222 303 413/ 699 911 398 BP : 13959 Yaoundé	97 963 875	Yaoundé, Région du centre, département du Mfoundi	trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 22 AOUT 2022

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINJEC
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono



Mayouna Foutou